

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Maison de l'Avocat
2A, Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Luxembourg, le

Monsieur le Bâtonnier,

Je soussigné(é)

ai l'honneur de demander mon admission à la prestation de serment d'avocat et à l'inscription sur la liste II au tableau de l'Ordre des avocats de Luxembourg comme

Avocat

A l'appui de ma demande, vous trouverez ci-joint à ce courrier le formulaire correspondant ainsi que les pièces demandées.

Dans l'espoir que vous ferez droit à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de mes sentiments très distingués.

.....
Signature

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LISTE II AVOCAT

En vertu de l'article 9.1 du Règlement Intérieur de l'Ordre du Barreau, veuillez remplir les informations ci-dessous.

Informations Personnelles (tous les champs doivent être remplis)

NOM Prénoms

Date de naissance/...../..... Lieu de naissance

Sexe M F Nationalité

Demeurant à :

N° Rue

Code postal Ville

Pays

N° de GSM

Adresse mail privée

Adresse mail professionnelle attitrée

PIECES A JOINDRE

1. L'**original** du certificat de formation complémentaire en droit Luxembourgeois ;
2. Une **copie** de la carte d'identité (ou passeport) en cours de validité ;
3. Une **photo d'identité réglementaire** respectant les **normes OACI** (*la photo doit notamment être récente, de bonne qualité, en couleur, prise de face, yeux ouverts, bouche fermée, sur un fond bleu, gris ou légèrement coloré, d'une dimension 45mm / 35mm, etc.*) ;
4. Un extrait **original de moins de 3 mois** du **casier judiciaire** du **pays de résidence actuel** ;
5. Le **certificat signé** de Maître, Avocat à la Cour depuis plus de 5 ans à Luxembourg, en l'étude qui accepte les fonctions de patron de stage ;
6. Les **documents suivants** de nature à attester la maîtrise des langues française, allemande et luxembourgeoise dans le cadre de la condition de langue prévue par l'article 6 (1) sub. d) de la loi du 10 août 1991 telle que modifiée par la loi du 13 juin 2013 :
 - Français :
 - Allemand :
 - Luxembourgeois :

N.B.¹ :

- *la réussite des cours complémentaires fait présumer la maîtrise de la langue française ;*
- *la réussite d'un enseignement primaire et/ou secondaire dans un système d'enseignement luxembourgeois et/ou allemand octroyant un diplôme permettant l'accès à des études d'enseignement supérieur, dans la mesure où l'enseignement qui a mené à ce diplôme était dispensé dans la langue luxembourgeoise et/ou allemande, fait présumer la maîtrise des langues luxembourgeoise et/ou allemande au sens de la loi ;*

¹ Art. 3 du Règlement du Conseil de l'Ordre pris en date du 11 mai 2016 tel que modifié en date du 8 juin 2016 en relation avec l'article 6 (1) d) de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat.

Les niveaux de langue luxembourgeoise requis sont B2 (compréhension orale) et B1 (expression orale).

Les niveaux de langue allemande requis sont B2 (oral) et B1 (écrit).

7. Une **attestation de paiement** de la cotisation pour l'année judiciaire **2024/2025**, d'un montant de **825€**, payable au compte suivant :

La cotisation, y inclus l'assurance professionnelle, pour l'année judiciaire **2024/2025**, d'un montant de **825 €** est payable au compte suivant :

BENEFICIAIRE: BARREAU DE LUXEMBOURG
ADRESSE : Maison de l'Avocat, 2A Boulevard Joseph II L-1840 LUXEMBOURG
IBAN: LU64 0080 3332 3430 2004
CODE BIC/SWIFT : BLUXLULL
COMMUNICATION* (nom de l'avocat) (prénom de l'avocat) (liste II)

*lors du versement il est impératif d'indiquer ces données

Veuillez renvoyer le présent formulaire avec quittance du paiement à l'adresse suivante :

Maison de l'Avocat
à l'attention de Monsieur le Bâtonnier
2A Boulevard Joseph II, L – 1840 Luxembourg

.....
Signature

ATTESTATION DE PATRON DE STAGE

Je soussigné(e) Maître[Nom et Prénom de l'avocat], avocat(e) à la Cour ayant plus de 5 ans d'ancienneté sur la liste I, membre de [Nom de l'étude/société d'avocats], domicilié à [Adresse de l'étude/société d'avocats], confirme par la présente assumer la fonction de patron de stage pour, demeurant à partir de la date de son assermentation.

L'Avocat exercera la profession en tant qu' :

- Avocat salarié de l'étude
- Avocat collaborateur dont les conditions font l'objet d'une convention écrite suivant les dispositions de l'article 11.5 et suivants du Règlement intérieur de l'Ordre des avocats du 9 janvier 2013 et de la Circulaire n°003/2022-2023 du 20 janvier 2023 « Collaboration entre avocats ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, en l'assurance de ma haute considération.

Luxembourg, le.....

Inscription au Tableau de l'Ordre

L'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg (ci-après l'« **Ordre** »), en qualité de responsable de traitement, est amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel ayant, notamment, pour finalité l'administration de l'ordre et notamment la tenue du tableau des avocats, les devoirs requis par l'assistance judiciaire, la taxation des honoraires et des frais des avocats, la rédaction des avis en matière de législation et de justice, et plus généralement l'examen de toutes les questions intéressant l'exercice de la profession et la défense des droits des avocats.

La collecte des données est limitée aux informations nécessaires à l'accomplissement de ces finalités. Les données obligatoires sont indiquées comme telles dans les formulaires de collecte. Ces données sont destinées à toutes les personnes habilitées de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg ainsi qu'au sein du Ministère de la Justice. Les données sont conservées pour une durée de 60 ans et seront enregistrées et sécurisées dans un fichier informatisé (cloud sécurisé) géré par POST Luxembourg sise à 20, rue de Reims à Luxembourg, Luxembourg.

La base légale du traitement constitue l'article 18 de la Loi du 10 août 1991 sur la profession d'avocat.

Annuaire des Avocats

Votre nom, prénom, adresse électronique professionnel et votre numéro de téléphone professionnel seront en outre, publiés sur notre site internet sous la rubrique "Annuaire des Avocats" (<https://www.barreau.lu/votre-avocat/annuaire-des-avocats>) dans l'intérêt public de permettre au public la vérification de l'inscription réelle de l'avocat concerné au Tableau de l'Ordre. Ces données sont conservées jusqu'à la fin de votre activité.

Vos Droits

Vous avez le droit d'obtenir de l'Ordre la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données à caractère personnel ainsi que les informations suivantes :

- les catégories des données personnelles collectées et traitées ;
- les finalités de leur traitement ;
- les catégories des destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été communiquées ou sont susceptibles d'être communiquées ;
- la durée de conservation des données à caractère personnel;
- des informations concernant vos droits à l'égard de vos données à caractère personnel.

Droit d'opposition

Vous pouvez vous opposer, pour des motifs légitimes, à tout traitement de vos données à caractère personnel. Ainsi, l'Ordre ne traitera plus vos données personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit de rectification

Vous disposez de la possibilité de demander à faire corriger vos données à caractère personnel si celles-ci se révèlent inexactes, incomplètes ou obsolètes.

Droit à l'oubli

En tant que titulaire de ce droit à l'oubli, vous pouvez demander l'effacement de ses données personnelles sur simple demande. Ce droit n'est toutefois pas absolu et peut par exemple se heurter à l'intérêt légitime du responsable du traitement – ou aux obligations légales dont ce dernier est soumis.

Droit à la limitation du traitement

Vous pouvez exiger de l'Ordre que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Droit à la portabilité des données

Vous avez le droit de recevoir vos données à caractère personnel collectées ou traitées par l'Ordre dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que l'Ordre auquel les données à caractère personnel ont été communiquées y fasse obstacle.

Qui contacter en cas de litige ou de question ?

Si vous avez des questions concernant la protection des données ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez contacter l'Ordre en envoyant un mail à dpo@barreau.lu.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez aussi contacter la Commission nationale sur la protection des données sise à 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361, Esch-sur-Alzette.